

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 7 JUILLET 2023

**DELIBERATION N°CP2023-  
07/2/8  
DOSSIER N°5823**

**CONVENTION FONDATION DU PATRIMOINE 2023**

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Jérémy SAUTY à Bertrand LABAR

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Affaires Culturelles /Service Patrimoine*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : CONVENTION Fondation du Patrimoine 2023**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2023-07/2/8 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CP - Accueil, Attractivité et Culture,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'attribuer pour l'année 2023, une subvention de **20 000 €** à la Fondation du Patrimoine afin de soutenir le fonds d'intervention sur les projets de restauration du patrimoine non protégé privé de Creuse ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention en annexe à la présente délibération ainsi que toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette dernière.

Dit que la somme nécessaire sera imputée au chapitre 65 - fonction 312 – article par nature 65748.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**